

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE GAEL

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté municipal du 08 novembre 2017, le Maire de la commune de Gaël a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur l'élaboration du PLU.

Madame Danielle FAYSSSE, Urbaniste, a été désignée en qualité de Commissaire Enquêteur.

Les pièces du dossier seront déposées à la mairie de Gaël du 29 novembre 2017 à 9h00 au 05 janvier 2018 à 17h00 afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Gaël :

- lundi de 9h à 12h00
- mardi de 9h à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- mercredi de 9h à 12h00
- jeudi de 9h à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- vendredi de 9h à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- samedi de 9h à 12h00.

et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire Enquêteur à la mairie de Gaël – 1 Rue de la libération – 35290 GAËL, enquete.plu.mairiegael@orange.fr . Le dossier sera également consultable sur le site internet de la mairie de Gaël : www.mairie-gael.fr et un poste informatique sera mis à la disposition du public en mairie de Gaël pour consultation du dossier sous format numérique.

Le Commissaire Enquêteur recevra en outre, personnellement, à la mairie, salle du conseil municipal, les mercredi 29 novembre 2017 de 9h00 à 12h00, lundi 04 décembre 2017 de 09h00 à 12h00, Samedi 16 décembre 2017 de 09h00 à 12h00, Vendredi 05 janvier 2018 de 14h00 à 17h00, le public pour toutes les observations qui pourront être faites sur l'élaboration du PLU.